



PROCOLES SANITAIRES DES NATURISTES SARTHOIS

(Voté en C.A le 7/06/2020)

Ces recommandations reposent sur cinq principes fondamentaux :

- Le maintien de la distanciation physique ;
- L'application des gestes barrières ;
- La limitation du brassage des personnes ;
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels ;
- La formation, l'information et la communication.

RAPPEL : Quels sont les risques de transmission du COVID-19 ?

Quand vous êtes touché par un postillon ou une gouttelette contaminés :

→ Sécrétions projetées lors d'éternuements ou de la toux, en cas de contact étroit : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre en l'absence de mesures de protection.

Rappelez-vous que vous pouvez aussi être porteur du virus et le transmettre.

Quand vous portez vos mains ou un objet contaminé au visage :

→ Un risque important de transmission est le contact des mains non lavées.

→ Sur les surfaces contaminées (objets, cartons, poignées...), le virus peut survivre quelques heures à quelques jours.

→ Quand vous mangez, buvez, fumez ou vapotez, si vous avez les mains sales ou que vous partagez les aliments, les bouteilles ou verres avec d'autres, il existe un risque important lors du contact de la main avec la bouche.

Cette fiche décline les modalités de mise en œuvre du protocole de déconfinement pour notre espace d'activité.

La démarche doit vous conduire :

→ À éviter les risques d'exposition au virus ;

→ À évaluer les risques qui ne peuvent être évités ;

→ À privilégier les mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle.

Mise en place des protocoles

Pour le camping- caravaning ;

A ce jour, aucun protocole de la fédération de ce secteur n'a été édité. Nous appliquons ce qui est appliqué à ce jour dans le secteur.

Le dépôt des caravanes est possible après réception de ces protocoles (le bâtiment sera ouvert au plus tôt le samedi 13 juin 2020.)

Pour l'utilisation du bâtiment à usage collectif ;

- L'usage de la grande salle, de la cuisine est interdit jusqu'à de nouvelles annonces gouvernementales.
- L'usage du matériel collectif est lui aussi interdit. Cela concerne les réfrigérateurs, congélateur, micro-ondes, gazinière, tables, chaises, bibliothèque, canapé et autres meubles présents dans ces espaces.
- L'accès aux sanitaires se fera en sens unique : du garage aux sanitaires puis des sanitaires vers l'extérieur.

Pour l'usage de l'espace sanitaire ;

- Cet espace sera accessible au plus tôt le samedi 13/06/2020 après entretien et désinfection.
- L'usage de l'évier en acier inoxydable, du lavabo couleur parme, du WC handicapé est interdit. (Le WC handicapé sera disponible si nécessité absolue. La clé pourra être demandée auprès d'un membre du CA.)
- Les produits, éponges, torchons, distributeurs de savon seront retirés. Chacun devra venir avec son matériel et le ramener après usage.
- Ne sera mis à disposition que le matériel et les produits à usage collectif.
- Il est rappelé que les installations doivent être désinfectées après l'utilisation de chacun. Il faudra porter une attention toute particulière aux poignées de portes, robinetterie, interrupteur, bouton presseur.

Pour l'utilisation de la piscine du terrain ;









L'utilisation du bassin de baignade est possible à partir du samedi 13 juin 2020 sous réserve d'une application stricte du protocole. (<https://www.aquae-officiel.fr/2020/04/20/comment-limiter-les-risques-de-transmission-du-covid-19-en-piscines-collectives/>)

- Seulement 10 personnes en même temps dans le bassin
- Chaque personne devra prendre une douche savonnée et passer de la douche au pédiluve avec des chaussures.
- Les jeux nautiques sont interdits. Seul l'usage de brassard d'apprentissage seront admis après lavage. Il en est de même pour les lunettes de plongée pour les personnes sensibles au chlore aux niveaux des yeux.

Le conseil d'administration a nommé 2 personnes s'occupant du protocole d'entretien de cet équipement. (Dominique et Maurice). Elles ont pour rôle : l'entretien quotidien de la piscine, du pédiluve, entretien de l'échelle et suivi de la chloration du bassin. (Ces travaux ne peuvent être attribués à d'autres sans l'aval du C.A).

- La piscine sera dosée en chlore actif à une dose > 0.8 mg/l. Ce dosage sera vérifié obligatoirement minimum 3f/jour, après remise d'eau propre, et notée sur le cahier de suivi sanitaire. (Daté et signé par une des personnes nommées pour appliquer le protocole.)
Dans le cas où le dosage est non conforme, la piscine sera fermée (avec retrait de l'échelle) jusqu'à l'obtention d'un dosage correct.
Le cahier sanitaire sera lisible par tous.
- Le pédiluve sera lavé et désinfecté au minimum 2 fois par jour (1 f/tous les 2 heures le week-end). Une chloration permanente est mise en place.
- L'échelle d'accès (rampe, marches) sera lavée et désinfectée 2 fois par jour (1 f/tous les 2 heures le week-end).
- En cas d'absence des responsables, l'accès au bassin sera interdit.

Ces protocoles sont mis en place afin de protéger toutes les personnes présentes d'un risque de contamination. Ils ne pourront fonctionner que si chacun les respecte. Il en va de la pérennité de notre activité. Il est aussi rappelé que chacun doit respecter les gestes barrière dont les suivants :

	Lavez-vous très régulièrement les mains, toutes les heures avec de l'eau et du savon ou utilisez une solution hydro-alcoolique.		Evitez de serrer la main et de faire la bise.
	Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir en cas d'éternuement.		Ne prêtez pas les objets de la vie quotidienne (brosse à dents, téléphone...). Ne partagez pas la nourriture, les couverts, les ustensiles de cuisine.
	Utilisez un mouchoir à usage unique, jetez-le dans une poubelle fermée et lavez-vous les mains.		Nettoyez régulièrement les objets et appareils que vous touchez (téléphone, poignée de porte).
	Maintenez une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes qui toussent ou qui éternuent.		Restez chez vous si vous ne vous sentez pas bien. En cas de fièvre, de toux et de difficultés respiratoires, contactez le SAMU (15).

L'association ne fournit ni les masques, ni le gel hydro alcoolique, ni les produits d'entretien et de désinfection pour les sanitaires après usage.